

COMPTE RENDU CAS du 19 mai 21

Présents :

Barbier Odile; Berthonneau Gérard; Carpentier Ingrid; Charpentier Delphine; Fernandez Pierre; Guénet Stéphane; Le Guidec Eliane; Pageot

Françoise; Pichelin Serge; Ténitri Emile; Viard Marie-Capucine

- Fabienne Pouchet (directrice du syndic Siloge)

Absents:

Antignac Mariane ; Bennai Reda; Bourgoin Marie-Hélène ; Bruni Sylvain ; Chevalier Marc (suppléant) ; Orengo Sophie (suppléante) ; Resloux Marie (suppléante)

Pour des raisons sanitaires,

<u>l'Assemblée Générale des copropriétaires se fera exclusivement</u> par formulaire de vote par correspondance.

Comptage des votes, date prévue : le 13 septembre 2021

Les bulletins de vote devront être transmis

avant le 9 septembre 2021

soit aux membres du CAS, soit directement par courrier au cabinet SILOGE

1/ Commission Travaux

- Revêtements des parkings faits avec marquage au sol
- Casse-vitesse à poser devant 7 avenue des Hameaux dans le haricot
- Signalétiques : commande passée à la société POSE AMPLITUDE
- Voir avec la mairie pour un radar pédagogique à l'entrée des Hameaux coté RN7 en venant d'EVRY.
- Courrier à Mme TRINEL pour le remboursement des dalles à remettre cout :
 150 € HT (petit chemin av des Anémones)

2/ Commission Espaces Verts

- Taille des haies privatives sont en cours fin juin
- Tailler ou enlever les bambous : 31 rue des Capucines à leur charge



COMPTE RENDU CAS du 19 mai 21

3/ Commission Piscine

- La saison se déroule bien
- Le nouveau pisciniste et les nouveaux BNSSA, Ryan et Jo sont bien opérationnels
- Revoir avec la société CHARPENTIER (chauffagiste) pour la carte électronique de la chaudière auprès de CHAPPEE.
- A fournir : la liste des propriétaires non résidants
- Le système de sécurité est correctement installé
- Il faudrait entreprendre la remise en peinture des bandeaux

4/ Commission finances

- Un arrêté de comptes à 6 mois sera remis à la commission finances pour vérification

5/ Commission PATRIMOINE : RAPPEL

- Rappel aux deux cabinets KINESITHERAPEUTES que les véhicules ambulanciers ne stationnent pas dans la résidence et notamment à l'intersection des avenues.
- Un sondage va être effectué pour savoir si l'arrêt de bus est toujours nécessaire aux co-lotis
- Les containers doivent être impérativement rentrés et stockés sur la parcelle des pavillons et non laissés sur le trottoir

6/ Commission TENNIS

- Un devis est en cours pour la réfection du perron des locaux du « club house » et l'intérieur
- Prévoir de remplacer le grillage abimé

PROCHAIN CAS: 15 septembre 2021 à 19 h

Séance levée à 21 heures